

## Compte rendu des réunions du 29 avril 2016

L'an deux mil seize, le vingt-neuf avril à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de monsieur BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 18

Présents : BILLEROT Jérôme, ROUX Michel, BONNEAU Élisabeth, CHAUVET Lucette, VIVIER Sylvie, DOMINEAU Samuel, BIZARD Mélanie, BURON Lionel, DUPUIS Christian, FOURNIER Daniel, GAUTIER Patrick, GIROUX-MOUILLET Céline, LEYMARIE Nathalie, MOREL Maxime, MORISSET Jézabelle, PAPET Marie-Claude, ROUSSEAU-VIDRINE Marie-Laure, TROUVE Claude.

Excusé : SOYER Yves.

Secrétaire de séance : GIROUX MOUILLET Céline

A la demande de Daniel FOURNIER, une correction s'impose dans le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2016. En effet, dans le compte rendu de réunion, il s'agit du cabinet ESPELIA et non SPIA. Le compte rendu est alors adopté à l'unanimité.

### I – Délibérations

#### **2016-04-01 : Approbation du projet « BEAUSOLEIL »**

- ✓ Vu le projet inscrit au PLU d'extension de zone constructible au nord du bourg
- ✓ Vu l'estimation des Domaines
- ✓ Vu les devis proposés concernant la déconstruction des bâtiments agricoles

Monsieur le maire, demande l'autorisation au conseil municipal de rentrer en négociation avec les différents riverains concernés, le conseil accepte à l'unanimité.

L'estimation des domaines et les devis de déconstruction des bâtiments agricoles, constituent une base de proposition pour les négociations financières.

#### **2016-04-02 : Proposition d'avenant au projet d'aménagement Rue des Ouches et Impasse du Lavoir à FONTOURNABLE**

- ✓ Vu la réunion sur le terrain du 14 avril 2016
- ✓ Vu la réunion publique du 18 avril 2016
- ✓ Vu la proposition faite par l'agence URBA 37

Monsieur le maire propose de préciser le projet d'aménagement Rue des Ouches et Impasse du Lavoir, qui est accepté à l'unanimité :

- Proposer à la vente une parcelle constructible sur le domaine communal, précédemment prévu en option.
- Prévoir la réhabilitation de la fontaine de Maison Neuve.
- Étoffer l'aménagement paysagé autour du lavoir

Christian DUPUIS se propose de participer à l'aménagement paysagé. Le conseil est d'accord.

#### **2016-04-03 : Restaurant périscolaire – tarifs 2016/2017**

Monsieur le maire rappelle les tarifs actuellement en vigueur au restaurant scolaire :

- 2,25 € pour les enfants, stagiaires et apprentis ;
- 3,00€ pour le personnel affecté à l'école et pour les enseignants ;
- 5,00 € pour un repas exceptionnel ;

Il rappelle aussi que selon la convention du 23/12/11 le prix des repas dûs par la commune d'Exireuil à la ville de St Maixent l'Ecole est fixé au tarif unitaire de 2,18€. Ladite convention valable pour trois ans (année civile) est en cours de renouvellement. Il est possible que celle-ci affiche une augmentation des repas pour l'année prochaine.

Après avoir étudié le prix de revient de ces repas et après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à la majorité (12 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions) de modifier le tarif unitaire des repas pour l'année scolaire 2016/2017 comme suit :

- 2,30 € pour les enfants, stagiaires et apprentis ;
- 3,10 € pour le personnel affecté à l'école et pour les enseignants ;
- 5,00 € pour un repas exceptionnel ;

Pour rappel, l'inscription à la cantine se fait en mairie et pour des jours fixes et réguliers (réf. : règlement intérieur). Tout repas pris hors de ces conditions sera considéré "exceptionnel" et devra être motivé avec obligation d'inscription en mairie, au plus tard la veille, ou le dernier jour d'école précédent, avant 16h.

### **2016-04-04 : Garderie périscolaire – tarifs 2016/2017**

Monsieur le Maire rappelle les tarifs actuellement en vigueur à la garderie :

- 1,25 € pour une présence matin,
- 1,55 € pour une présence soir
- 2,10 € pour une présence matin et soir.
- forfait pour dépassement d'horaire : 5,00 € par quart d'heure.

Après avoir étudié le prix de revient, souhaitant garder l'aspect social et accessible de ce service et après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité de maintenir les tarifs en l'état pour l'année scolaire 2016/2017:

## **II – Divers**

### **Compte rendu de la visite du 12 avril 2016 concernant l'habitat regroupé à La Chapelle St Laurent :**

Cette visite a permis de montrer à l'ensemble du conseil, une répartition de maisons individuelles à proximité d'une maison de retraite, équipées pour personnes en situation de handicap et proposées à la location pour des personnes âgées.

Ces maisons sont réparties sur un terrain de 3 500 m<sup>2</sup> pour dix logements, ce qui signifie qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une grande surface pour concevoir ce type de projet.

En terme de budget, aucun chiffre n'a été dévoilé. On parle d'une estimation de 150 000 € par maison et d'une aide financière à hauteur de 15 000€ par logement. Par ailleurs, nous devrions obtenir prochainement les chiffres de la commune de La Crèche qui est en train de finaliser le même type de projet.

Une discussion s'engage au sein du conseil, il a été soulevé que certaines personnes refusent de se rendre dans ce genre de structure, car elles ne veulent pas être à proximité d'une maison de retraite ou d'un centre hospitalier. De même, il arrive parfois que les locataires n'honorent pas leurs charges.

Il est donc nécessaire d'anticiper sur ce type de logement et d'identifier les besoins et les attentes, sans oublier de respecter la densité du SCOT.

### **Compte rendu de la réunion du 21 avril 2016 concernant le SDAN (Schéma Départemental d'Aménagement Numérique) :**

La réunion a permis d'entrevoir le futur projet qui permettra aux administrés d'Exireuil d'obtenir l'éligibilité ou l'augmentation de leur débit internet. Ainsi, pour en arriver à ce résultat, il sera nécessaire de relier la fibre optique au sous répartiteur d'Exireuil et d'ajouter des armoires au niveau du parking de la mairie, devant être accessibles aux techniciens.

A priori, les fourreaux ont été sondés et il ne devrait pas y avoir de travaux à effectuer.

Le début du chantier commencera en septembre 2016.

### **Les voisins vigilants :**

"Les voisins vigilants" est une association permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier ou d'une même commune pour lutter ensemble contre les cambriolages. Les administrés de la commune en contact avec cette association, souhaiteraient que la collectivité s'y engage.

Monsieur le maire en a pris note et un rendez-vous avec un membre de l'association est convenu le 12 mai prochain.